Hôpitaux de Corrèze
INSTITUTS DE FORMATION | BRIVE

FORMATION ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDE-SOIGNANTES

Cette formation permettra aux professionnels aides-soignants formés sur le référentiel de formation de 2005 d'acquérir et actualiser les connaissances et les savoir-faire en lien avec les nouveaux gestes techniques du référentiel d'activités et de compétences du métier d'aide-soignant de 2021

CONTACT

TÉLÉPHONE :
05.55.92.79.55

SITE **WEB** :
ifps-brive.fr

E-MAIL :
ifsi@ch-brive.fr

LIEU DE LA FORMATION

Pôle de Formation en Santé
Campus universitaire
22 rue Jules Vallès
19100 BRIVE

DUREE ET HORAIRES

2 jours + 1 jour soit 21h
8h30 – 17h

DATES

Session 1 : 7-8/01/2027 et 18/01/2027
Session 2 : 4-5/10/2027 et 18/10/2027

Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de la session
Bulletin d'inscription site internet

INTERVENANTS

Cadres de santé et infirmiers formateurs des instituts de formation

TARIF

450 € pour la session de 3 jours

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

PUBLIC CONCERNE (PRE-REQUIS)

Aides-soignants titulaires du diplôme d'Etat antérieur à l'entrée en vigueur de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation d'aide-soignant - 15 personnes maximum

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques- Analyses de situations cliniques- Simulation procédurale et immersive

DEROULE DE FORMATION

Jour 1 : Module A
Objectifs :
1. Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
2. Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
3. Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude

Contenus :
1. Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021
2. Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
3. Identification d'une donnée anormale ou d'un risque
4. Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant
5. Traçabilité des données avec exactitude.

Modalités d'évaluation :
– pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres
– étude de situation en lien avec le raisonnement clinique.

Critères d'évaluation :
– conformité des modalités de recueil des données
– pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
– pertinence des actions et transmissions réalisées.

Jour 2 : Module B
Objectifs :
1.Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
2. Evaluer la qualité du soin réalisé
3. Identifier les éléments à réajuster
4. Réajuster son intervention.

Contenus :
– réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021.

Modalités d'évaluation :
– étude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé.

Critères d'évaluation :
– conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
– analyse de la qualité du soin réalisé.

Jour 3 : Module C

Objectifs :

1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
2. Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
4. Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

Modalités d'évaluation :

– étude de situation.

Critères d'évaluation :

– pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités
– repérage des situations à risque
– pertinence des mesures de prévention proposées

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : pour tout renseignement sur l'accès à la formation, veuillez nous contacter.